

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société Magnétique de France



Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Secrétaire de la rédaction : GUYONNET DU PERAT

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. Eug. BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN.
— 4^e, M. COLLIER. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FRO-
MENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN.
— 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le
Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédac-
teur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. ADOLPHE BELOT, *Hommes de Lettres*. — 22^e, M. FABART. —
23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. ANGER-
VILLE. — 27^e, M. le Docteur BARADUC. — 28^e, M. le Docteur DUPOUY. — 29^e, M. le Docteur FLASS-
CHEN. — 30^e, M. F.-J. CAZALIS. — 31^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 32^e, M. ST. DE GUAITA. — 33^e,
M. A. SIMONIN. — 34^e, M. le Docteur DENIAU. — 35^e, M. J. PELADAN.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire
de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*.
— LE Docteur A. DE DAS, *à Madrid*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE
Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société
théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT,
à Sentis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*.
— LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de
Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de
Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLÉ, *à Arignon*. — SINNETT, *Président
de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste
de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENTS : 7 francs pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro 50 centimes.

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri
et dans tous les bureaux de poste.

Tirage mensuel : 10.000 Exemplaires

été Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1^{er} siège MM. **Conard.**
 2^e — **Berthet.**
 3^e — **Bouvery.**
 4^e — **Burg.**
 5^e — **F.-J. Cazalis.**
 6^e — **Chauvières.**
 7^e — **Christin.**
 8^e — **Collas.**
 9^e — **Collier.**
 10^e — **Chêne.**
 11^e — Le vicomte de **Constantin.**
 12^e — **Courlet.**
 13^e — **Milo de Méyer.**
 14^e — **Desvignes.**
 15^e — **Michelet**, homme de lettres.
 16^e — **Dubucquoy.**
 17^e — **L. Duchemin**, homme de lettres.
 18^e — **H. Durville.**
 19^e — **Forestier**, avocat.
 20^e — **François.**

21^e siège MM **Froment.**
 22^e — **Grinevald.**
 23^e — **Guyonnet du Pérat.**
 24^e — **Jacquillat.**
 25^e — **Borhmann.**
 26^e — **Lessart**, ancien magistrat.
 27^e — **Lérange.**
 28^e — **J. Lévy.**
 29^e — **Amédée-II. Simonin.**
 30^e — **Martin.**
 31^e — **Maubon.**
 32^e — **Réveillac.**
 33^e — **Nogués**, ingénieur civil des mines.
 34^e — **De Casti.**
 35^e — **Pennel.**
 36^e — **Cancl.**
 37^e — **Sempé.**
 38^e — **Syvret**, professeur d'Anglais.
 39^e — Le commandant **Tarnier.**
 40^e — **Vivant.**

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. le docteur **Alliot**, à Neug-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).
Aunac, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjean**, Vinca, Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoey**, à Chars-en-Vexin.
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David**, à Sigeau (Aude).
Daniaud, (Charente-Inférieure).
Dumas, à Lyon.
Ducos, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy**, à Larroque, près Condom.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Beziers.
H. Homère, à Nancy.
J. Jung, à Bordeaux.

MM. **Lalanne**, à Lespéron (Landes).
Lesueur, ancien notaire à Caen.
J. Martin, à Troyes.
Martres, négociant à Montauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Branchamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoisse (Ain).
Niclopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Pérot, château de Cyssoing, près Lille.
Quénard, à Glesle (Marne).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **Revel**, à Lyon.
 le docteur **Ripeault**, à Dijon.
E. Rouquette, Banzac (Gard).
Sallé, à La Flèche (Sarthe).
A. Suire, publiciste à Tonnay (Charente).
Tellier-Mudan, à Boulegne-sur-Mer.
A. Vasseur, électricien à Calais.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourkser, à Odessa, Russie.
Carron, à Milan.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
 — **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.

MM. **Kopéra**, à Schwientochlowitz.
 de **Lagrange**, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Létoquart**, à New-York.
Milo de Meyer, à Londres.
 Leopoldo A. **Ojeda**, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herst 1, Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, Trinidad, Colo., Etat-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par **M. le docteur C. Surville**, président.
 « L'Union spirite » de Reims, représentée par **M. Mouclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1890

MM. le docteur **Baraduc** Président d'honneur.
 — **Flasschaen** Vice-président d'honneur.
A.-H. Simonin Président.
 le commandant **Tarnier** Vice-Président.
J.-F. Cazalis —
H. Durville Secrétaire général.
Burg Secrétaire.
Froment —
Guyonnet du Pérat —

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Angerville**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cancl, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, Mue Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société, 23, rue Saint-Merré, le jeudi et le dimanche à 9 heures précise du matin.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des procès-verbaux)

Séance d'intérêt social, samedi 26 avril.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. H. Simonin.

Le Secrétaire général lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Admissions et nominations

M. A. KOPÉRA, à Schwientochlowitz, présenté par M. Durville, est nommé correspondant étranger à l'unanimité!

La Science Psychique

M. SIMONIN continue son étude sur la *science psychique*. Il étudie plus particulièrement les *passions*.

Les mauvaises passions, dit-il, ne sont pas des parties intégrantes de l'âme comme l'ont pensé certains philosophes. Créées en nous et par nous, elles forment la pathologie de l'âme. Avec le temps, elles détruisent la vitalité psychique comme la maladie détruit la force physique.

Quand la psychologie sera bien comprise, les mauvaises passions disparaîtront et l'homme en avançant vers la perfection deviendra plus heureux. Il n'y aura plus d'ivrognes, de voleurs, d'assassins, et les gendarmes, les juges, les avocats ne seront plus nécessaires. Ce sera l'âge d'or de l'humanité.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire général

H. DURVILLE.

APPLICATION DE L'AIMANT

(Magnétisme minéral)

TRAITEMENT DES MALADIES

par H. DURVILLE

Depuis trois ans, plusieurs éditions de ce petit ouvrage, tirées ensemble à 40.000 exemplaires, sont épuisées. Ce résultat indique assez l'importance de la *Médecine Magnétique*.

Plus de 300 journaux en ont rendu compte d'une façon plus ou moins élogieuse.

Voici quelques extraits :

Ouvrage très intéressant, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte, une étude plus remarquable encore de *physique physiologique*, où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant est démontrée; une description des pièces aimantées à employer dans un

traitement et une thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même, dans le plus grand nombre des cas

Cet ouvrage est l'application des principes que l'auteur a exposés dans son remarquable *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*.

Petit Médecin des familles, 5 avril 1887

Sous le titre : *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, le professeur H. Durville vient de faire paraître une brochure aussi intéressante, au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Sans accepter la responsabilité des théories de l'auteur, nous conseillons la lecture de cet ouvrage. Il contient des idées nouvelles qui peuvent rendre des services dans certains cas et fournir un nouveau mode de traitement de quelques maladies.

Bulletin international de l'électricité, 11 avril 1887

Nous avons déjà parlé du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville. Nous avons démontré que pour l'auteur il n'y a qu'une maladie qui est le dérangement de l'équilibre des forces vitales et qu'à l'aide d'un traitement magnétique raisonné, régulier, persévérant, on parvenait à guérir même les maladies paraissant incurables.

Aujourd'hui, M. Durville, poursuivant ses recherches sur la question, vient de publier un nouvel opuscule sur l'*Application de l'aimant au traitement des maladies*.

Ce petit volume extrêmement intéressant n'est, à la vérité, que la mise en pratique des principes contenus dans son *Traité expérimental et thérapeutique* : c'est le livre indispensable à tous ceux qui s'intéressent au progrès de la science magnétique.

Par des recherches persévérantes et par des travaux remarquables, M. Durville a su se créer en peu de temps une renommée justement méritée.

Journal de l'Orne, Alençon, 16 juin 1887

Une nouvelle édition revue et corrigée est sous presse. Nous offrons à nos lecteurs les meilleurs chapitres de cette œuvre de vulgarisation.

Historique

La propriété directive de l'aimant, l'attraction qu'il exerce sur le fer et sur quelques métaux, mais surtout la communication de ces propriétés au fer et à l'acier, lui firent jouer, dans les siècles d'ignorance, un rôle important dans l'art mystérieux des charmes, des enchantements et de la sorcellerie. On le croyait propre à exciter l'amour et on lui attribuait une grande vertu pour ranimer la tendresse conjugale et rapprocher les époux désunis. Il entretenait la concorde entre ceux qui le portaient et pouvait, dans certains cas, servir de communication entre les absents.

Je laisserai de côté ces propriétés mystérieuses qui ne sont pas démontrées, pour apprécier ce que les anciens et les modernes ont pensé de cette substance, au double point de vue physiologique et thérapeutique.

Dès la plus haute antiquité, l'aimant était en grande faveur dans la médecine des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, des Chaldéens, des Hébreux, des Arabes, des Grecs et des Romains qui l'employaient surtout en topiques et en amulettes.

Quelques peuplades indiennes ont employé l'aimant à l'intérieur pour conserver et prolonger la jeunesse.

Aristote, qui vivait au III^e siècle avant notre ère, parle des nombreuses propriétés médicamenteuses d'une sorte de pierre magnétique qu'il appelle l'*aimant blanc*.

Pline (I^{er} siècle de notre ère) nous apprend que l'aimant était employé de son temps contre les maladies des yeux; réduit en poudre, on s'en servait aussi contre les brûlures.

Dioscoride (même époque) l'a proposé au poids de trois oboles pour évacuer les humeurs épaisses des mélancoliques.

Dans son livre de la médecine simple, Galien (II^e siècle) vante la vertu purgative de l'aimant et son action salutaire contre l'hydropisie. Cette double propriété était très anciennement connue des Hébreux.

Suivant Marcel l'empirique, philosophe et médecin français qui vivait à Bordeaux vers la fin du IV^e siècle, la pierre d'aimant calme les douleurs de la tête en la portant au cou.

Aétius d'Amida (V^e siècle) parle beaucoup de l'action des aimants appliqués à l'extérieur. Il rapporte, d'après la tradition, que les goutteux, tourmentés de douleurs aux mains et aux pieds, s'en trouvaient délivrés en tenant à la main une pierre d'aimant; et que cette même pierre était également utile dans les convulsions.

Alexandre de Tralles (VI^e siècle) assure qu'elle guérit les douleurs des articulations en la portant sur soi.

Hali-Abbas, médecin arabe de la même époque affirme que, tenue à la main ou suspendue au cou, la pierre d'aimant remédie aux spasmes et aux douleurs des pieds.

Avicenne (XI^e siècle) affirme que l'aimant est souverain dans les affections de la rate et qu'il agit comme détersif pour modifier les humeurs. Pris à la dose d'une drachme dans du vin ou dans une infusion de mercuriale, il réagit contre les désordres causés par l'usage interne du fer. Il pensait que l'aimant s'unissait à ce métal et qu'il en corrigeait les mauvais effets.

Marbod, poète français, qui vivait vers 1200, lui attribuait la propriété de dévoiler les traites, de rendre victorieux ceux qui le portaient,

de les faire aimer, de les combler de richesses, de faveurs, de les porter à la sobriété, de conserver les enfants sains et saufs, de s'opposer à l'avortement des femmes et de prévenir les rechutes des épileptiques.

Arnaud de Villeneuve (XIII^e siècle), affirme qu'il écarte des femmes les mauvais esprits, et les préserve des maléfices.

Albert le Grand, même époque, affirme que l'aimant exerce sur l'organisme une action puissante et salutaire. Attaché au bras gauche, il dissipe les songes, les rêves et les vains fantômes de la nuit; il chasse le venin du corps et guérit la folie.

Platearius, dont les œuvres ont été éditées en 1497, le croyait convenable dans les affections de la rate et dans la mélancolie. Il en prescrivait l'usage à l'intérieur dans les aliments, dans les boissons, et surtout dans une décoction de grande consoude.

Vers le commencement du XVI^e siècle, l'aimant était beaucoup employé, surtout contre les affections des nerfs. Paracelse entendit son usage aux affections organiques sur lesquelles l'aimant lui parut avoir une action non moins réelle. Il lui attribuait une propriété d'attirer, qu'il regardait comme très utile dans le traitement du plus grand nombre des maladies qu'il nomme *matérielles*. De cette catégorie sont: l'épilepsie, les écoulements sanguins ou lymphatiques, qui sont particuliers aux femmes, la diarrhée, les diverses hémorragies, les fluxions des yeux et des oreilles, du nez, des membres; dans l'hydropisie, la jaunisse, etc., etc., quand les humeurs se font jour à l'extérieur et produisent des plaies, des fistules, des ulcères, on doit encore avoir recours à l'action de l'aimant.

Dans les nombreuses affections nerveuses, il en recommandait surtout l'usage pour combattre les vapeurs, les spasmes, le tétanos et dissiper les attaques d'hystérie.

Pour l'application aux différentes maladies, Paracelse nous expose sa méthode. Possédant quelques notions de la polarité du corps humain, il faisait usage des deux pôles de l'aimant, selon l'effet qu'il voulait obtenir. Ses indications sur ce sujet sont très obscures; mais c'est ce que l'on peut supposer par la distinction qu'il fait entre ce qu'il appelle le *dos* et le *ventre* de l'aimant. Cette dénomination paraît être en analogie avec la polarité antéro-postérieure du corps humain, que j'ai démontrée dans mon *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*. Il admettait également que, sur une même partie du corps, l'ai-

mant attire par un pôle et repousse par l'autre. Aussi, il se servait de celui qui repousse pour repousser la partie trop vive des humeurs, et de celui qui attire pour les faire remonter vers leur source.

La doctrine du grand alchimiste fut étendue par Van Helmont, quelques années plus tard. Celui-ci attribue à l'aimant, sur les intestins, la même action que sur le fer, et lui accorde la propriété de guérir les hernies. Il en recommande l'usage dans le plus grand nombre des affections, et le considère comme souverain contre le catarrhe. Van Helmont est un des premiers, parmi les grands médecins des temps modernes, qui ait enseigné et pratiqué la médecine magnétique, qui comprenait le magnétisme proprement dit ou *magnétisme animal* et le magnétisme des aimants ou *magnétisme minéral*.

A son époque, on attribuait généralement une grande action à l'aimant sur le fœtus, en raison de l'action qu'il peut exercer sur la matrice. Aussi, quand une femme était menacée d'avortement, il recommandait d'appliquer un aimant sur le nombril, parce qu'il pensait qu'il avait la vertu d'attirer l'enfant comme il attire le fer et de l'empêcher de descendre. Plusieurs auteurs sont de son avis.

L'exemple des deux grands médecins que je viens de citer fut suivi, et la médecine magnétique prit un grand développement pendant la première moitié du XVII^e siècle.

Gilbert, médecin de la reine Élisabeth, reconnaît sa vertu astringente et son action curative contre les hémorragies.

Sérapion vanta l'action de l'aimant en poudre appliqué sur les blessures et sur les plaies envenimées, et cette réputation se maintint longtemps. Si on était blessé d'un fer envenimé, ou mordu par un animal venimeux, il recommandait de mêler de la poudre d'aimant dans des emplâtres spéciaux et d'en couvrir les blessures. Il en faisait prendre également à l'intérieur, et lui attribuait la propriété de faire sortir le venin du corps.

Anselme de Boodt vanta l'usage de l'aimant en poudre et, comme le précédent, il l'incorporait dans des emplâtres. L'emplâtre d'aimant, malgré quelques propriétés malsaines que l'auteur lui attribue, guérit toute sorte de blessures, prévient les accidents qui leur sont consécutifs et les purifie de tout ce qu'elles peuvent contenir d'inutile, de toute malignité, et favorise la régénération des chairs.

Suivant Rattray, l'aimant guérit le catarrhe,

les hernies, la fièvre quarte, l'hydropisie, les maux de tête et fortifie la matrice.

Les alchimistes des XVI^e et XVII^e siècles attribuèrent à la pierre d'aimant les plus merveilleuses propriétés, et épuisèrent tous les secrets de leur art pour lui faire subir diverses préparations qui devaient en faciliter et en étendre l'usage.

Les uns la faisaient macérer avec de la limaille d'acier, dans les cendres de certaines plantes, pour en extraire ensuite ce que Paracelse appela la *manne de l'aimant*.

D'autres étaient persuadés qu'en l'exposant au soleil, après l'avoir calcinée avec le soufre, elle acquérait les plus grandes vertus. Quelques autres, enfin, l'ont soumise à la distillation, pour en retirer une espèce de mercure à laquelle ils attribuaient des vertus non moins grandes. Presque tous en préparaient des magistères.

Agricola et Faber ont décrit divers procédés pour en retirer un *sel*, une *huile* et une *quintessence d'aimant*.

Ainsi préparé, l'aimant entrait dans un grand nombre de compositions dont les principales sont : le *cataplasme* et l'*emplâtre vulnéraire* de Faber, l'*emplâtre styptique* de Crollius, vanté pour ses propriétés vulnéraires, anti-putrides, stimulantes et maturatives, recommandé contre les écoulements, l'érysipèle, le cancer, les fistules, les hernies, l'enflure de la tête et certaines affections de la peau ; l'*emplâtre* de Quercetan contre les membres convulsés ; l'*emplâtre spécifique* de Paracelse contre la peste ; l'*emplâtre attractif* du même, recommandé contre la goutte et la manie. Rosencreuser et Ettmuller parlent d'un emplâtre fait avec de la poudre d'aimant, de la chaux vive et de la graisse d'ours digérées dans de l'esprit de vin, contre la descente de matrice.

Mylius (1675) nous dit que l'aimant était encore employé sous d'autres formes dans un grand nombre de maladies. On en composait des élixirs pour combattre le catarrhe et faire couler la pituite, une mixture contre les vers, et différents remèdes pour les yeux.

Stockerus donne la composition d'un gargarisme magnétique contre les maux de dents.

Faber attribuait à la quintessence d'aimant la propriété d'arrêter les hémorragies. Il recommandait aussi pour le même sujet une poudre magnétique qu'il prescrivait à l'intérieur.

Le sel d'aimant d'Agricola était recommandé

comme vulnéraire, astringent et balsamique. Appliqué extérieurement, il guérissait les plaies et arrêta la chute des cheveux; à l'intérieur, il combattait la diarrhée.

Vers le milieu du xvii^e siècle, on réagit contre le magnétisme alchimique et les médecins revinrent aux anciennes applications de l'aimant.

Maxwel, savant écossais qui fut médecin du roi Charles II, pratiqua avec succès la médecine magnétique et publia un curieux ouvrage sur la question.

Le P. Kireker, savant jésuite allemand, s'attache d'une façon spéciale à l'histoire du magnétisme. Dans plusieurs ouvrages qui sont encore précieux à consulter, il démontre que toute l'antiquité a employé l'aimant à divers usages, et fournit des renseignements sur les méthodes thérapeutiques employées de son temps et sur les résultats obtenus.

Comme plusieurs auteurs l'ont dit avant lui, il affirme que l'aimant porté au cou guérit les spasmes, calme les douleurs nerveuses et hâte l'accouchement. Il nous dit également que de son temps, en Hollande, on vantait la méthode suivante pour la réduction des hernies. On faisait avaler au malade de la limaille de fer très fine, et on appliquait sur la hernie un emplâtre de poudre d'aimant, incorporé dans la pulpe de grande consoude. Le malade restait couché d'une façon convenable et la guérison s'opérait ordinairement en huit jours.

Ambroise Paré rapporte qu'en France plusieurs malades ont été guéris par des moyens analogues.

Pierre Borel, qui prit une part active dans la discussion qui eut lieu à son époque entre les partisans et les ennemis du magnétisme, affirme que, porté au cou, l'aimant exempte la femme des suffocations de la matrice et calme les douleurs des dents et des oreilles en le frottant contre les parties affectées. Il fait également mention d'une manie causée par la matrice qui fut guérie en faisant porter pendant quelque temps à la malade un aimant sur la région de l'estomac.

Zwinger se servit encore avec succès de la poudre d'aimant pour combattre un écoulement involontaire d'urine chez une jeune fille. Il affirme également que la pierre d'aimant remédie aux spasmes occasionnés par les vents.

Jusque vers le commencement du xviii^e siècle, on n'employait guère que l'aimant naturel. L'application n'était pas facile. D'abord, la

pierre d'aimant est difficile à travailler; sa force est relativement peu considérable, le prix en était élevé; et il fallait, dans beaucoup de cas, une grande masse pour obtenir l'effet que l'on désirait.

On surmonta les obstacles, et l'expérience apprit qu'on pouvait, par certains procédés, communiquer au fer, et surtout à l'acier trempé, toutes les propriétés de l'aimant naturel. Le perfectionnement des procédés permit bientôt de dépasser la nature, c'est-à-dire de faire des aciers aimantés plus forts que les meilleurs aimants naturels. On put alors multiplier le nombre des pièces, varier la forme selon les besoins, augmenter et perfectionner les moyens d'application.

Un peu plus tard, l'expérience apprit aux physiciens l'avantage que la thérapeutique pouvait retirer de l'électricité. L'analogie que le *magnétisme* présente avec *l'électricité* attira encore l'attention générale vers le premier; et l'on vit se multiplier rapidement les traitements magnétiques, surtout en Allemagne, en France et en Angleterre.

Depuis longtemps, l'aimant était reconnu pour guérir les maux de dents. Vers 1765, Klarich, médecin du roi d'Angleterre et physicien à Gottingue, fit de nombreux essais. Les résultats qu'il obtint, publiés par les journaux du temps, engagèrent d'autres observateurs à diriger leurs recherches vers ce but. Klarich appliqua l'aimant avec le même succès contre les douleurs, la surdité, la paralysie. Weber, médecin à Walfrode, suivit en Allemagne l'exemple de Klarich et obtint des résultats remarquables sur les maladies des yeux.

Vers 1770, Mesmer commença à attirer l'attention. Il appliquait l'aimant en vertu d'une théorie qui lui était particulière. Il admettait l'existence « d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui de sa nature est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence. Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant. On y distingue des pôles également divers et opposés qui peuvent être communiqués, changés, détruits ou renforcés. » Par son analogie avec le fluide nerveux, il peut « guérir immédiatement les maladies de nerfs et médiatement toutes les autres ». En péné-

trant les tissus, cet agent rétablit l'harmonie dans les organes, par la distribution uniforme du fluide dont le mouvement était troublé.

Mesmer employait ordinairement de petits aimants qui revêtaient la forme des parties sur lesquelles on les appliquait. Il en plaçait de chaque côté du corps, sur le milieu du corps et sur l'épine dorsale. Dans quelques cas, il en plaçait d'elliptiques sous la plante des pieds; dans d'autres, sous les genoux. Dans les vomissements et dans les crampes d'estomac, il en appliquait un sur le cœur; dans les coliques, il le plaçait sur le nombril. Chez les sujets irritables, c'est-à-dire chez les sensitifs, il n'en plaçait pas sur la tête, mais sur la nuque. Tous ses aimants étaient portés jour et nuit, étroitement serrés contre la peau.

Depuis quelques années, le père Hell étudiait le magnétisme minéral au point de vue physique, quand une dame, qui souffrait de violentes crampes d'estomac, vint le prier de lui confier un de ses meilleurs aimants pour être employé contre le mal qui lui rendait la vie intolérable. Elle rapporta promptement l'objet qui avait entièrement produit l'effet désiré : elle était guérie.

Frappé de ce résultat, le célèbre astronome voulut faire l'expérience sur d'autres malades. A l'exemple de Mesmer, il fabriqua des aimants de toute forme et en fit de nombreuses applications. Un homme abandonné par l'art, tourmenté depuis longtemps de spasmes et de convulsions, reçut en quelques jours un soulagement sensible; et bientôt, les accidents se calmèrent pour ne plus reparaitre. Une vingtaine d'autres malades, dont plusieurs paralytiques, furent guéris en présence de médecins connus et estimés.

Une dispute s'éleva entre Mesmer et le père Hell au sujet de la priorité de cette application. Tous les deux publièrent dans les journaux le résultat de leurs cures; et Vienne devint le foyer d'où la pratique magnétique se généralisa dans toute l'Allemagne.

A l'exemple de Mesmer, Unzer, célèbre médecin d'Altona, étudia attentivement l'action thérapeutique de l'aimant et, en 1775, il publia ses observations. Le traitement d'une jeune femme qui, à la suite de plusieurs couches laborieuses, avait éprouvé des spasmes, des contractions, des crampes, de la paralysie, puis une faiblesse si considérable des muscles de la tête qu'elle pouvait à peine la soutenir, le frappa tout particulièrement. Dès les premières applications, il observa une améliora-

tion considérable et des effets physiologiques très curieux.

Le docteur Deiman, à Amsterdam, traduisit en hollandais l'ouvrage de Unzer, et dans la préface, il rendit compte de la guérison obtenue en 11 jours d'une femme de 57 ans, affectée d'une paralysie des deux bras et d'une surdité complète de l'oreille gauche. A la même époque, le même auteur annonçait, dans une lettre, qu'il traitait deux autres malades par les aimants : 1^o un homme affecté depuis 2 ans d'un tremblement excessif de tout le corps, la tête penchait à gauche et la parole était très difficile; 2^o une jeune fille affectée depuis 2 ans d'une violente rétraction de la jambe, suite d'une fièvre tierce, était dans un état alarmant qui se compliquait de fièvre hectique. Au bout de 14 jours, les deux malades étaient sensiblement améliorés : chez le premier, le tremblement était disparu, la tête se redressait et la parole était plus libre; la fièvre avait cessé, chez le second, la jambe était redressée et la marche devenait possible.

En 1777, le docteur Heinsius, à Sorau, publia un ouvrage où il décrivit 7 observations sur différentes maladies, dont 2 épilepsies, où l'aimant fut employé avec succès.

Un physicien distingué, de Harsu, membre du grand conseil fédéral à Genève, correspondant de la Société royale de médecine, étudia l'application du magnétisme sous toutes ses formes et pose les bases d'un traitement méthodique pour les différentes maladies. Au magnétisme animal, il ajoute l'application raisonnée des aimants et, pour seconder l'action de ceux-ci qui n'est pas toujours suffisante, il emploie l'eau aimantée en boisson, en lavages, en lavements, en lotions, en bains généraux et locaux.

Appliqué ainsi à l'intérieur et à l'extérieur, le principe de l'aimant lui paraît être le plus puissant des stimulants et des apéritifs. Sa faculté dépurative lui paraît surtout bien constatée. De ces deux propriétés il conclut que l'aimant est souverain dans le traitement du plus grand nombre des affections chroniques et, pour le démontrer, il rend compte des effets qu'il a obtenus dans plusieurs cas de rhumatismes, dans les fluxions des yeux et des dents, dans les maladies des articulations; dans certaines espèces de tumeurs lymphatiques telles que les loupes, le goître, les écrouelles; dans les engelures et dans les accidents nerveux tels que les spasmes, les contractions, les contractures propres à l'hystérie, les crampes et enfin dans l'épilepsie. L'ophtalmie, la sur-

dité et les différentes sortes de paralysies lui ont également fourni de remarquables succès.

En France, les docteurs de la Condamine, à Romans; Razoux, à Nîmes, Sigaud de la Fond, Descemet, Missa, à Paris, et plusieurs autres appliquèrent l'aimant avec succès. Mais c'est surtout l'abbé Le Noble, chanoine de Vernon-sur-Seine, qui prit la plus large part à l'étude des applications de l'aimant au traitement des maladies. Dès 1763, ses aimants pour les dents étaient très appréciés. En septembre 1777, il lut à la Société royale de médecine un mémoire sur ses travaux; et cette société savante qui, quelques années plus tard, s'éleva avec tant de violence contre le magnétisme animal, nomma une commission composée de Mauduyt et Andry pour constater l'efficacité de l'aimant dans le traitement de quelques maladies. Mauduyt n'ayant pu suivre les expériences d'une façon assez constante, fut remplacé par Thouret.

Les deux commissaires remplirent leur mission avec la plus scrupuleuse attention et firent un rapport qui fut lu et discuté.

Ce rapport, auquel j'emprunte beaucoup des documents qui précèdent, est rédigé tout à l'avantage de la nouvelle méthode thérapeutique. Il constitue, surtout au point de vue historique, l'ouvrage le plus complet et le plus intéressant qui ait paru sur cette question. Il contient en outre plusieurs planches de gravures et quarante-huit observations de cas les plus divers et les plus rebelles, qui furent presque tous guéris ou soulagés par les applications magnétiques, à l'exclusion de tout médicament.

Voici les conclusions de ce rapport qui fut lu à la Société le 29 août 1780 :

1^o On ne peut méconnaître dans l'aimant, appliqué en amulette, une action réelle et salutaire.

2^o Cette action est indépendante, dans l'aimant, des qualités ou propriétés qui lui sont communes avec les autres corps, et par lesquelles l'application des pièces aimantées peut avoir une action générale ou commune sur l'économie animale : tels sont l'impression de froid, la pression, le contact, le frottement, les plaques étant appliquées à nu et serrées étroitement sur la peau.

3^o Cette action de l'aimant est également distincte de celle qu'il peut avoir sur le corps humain, comme substance ferrugineuse, comme substance attractive, quoiqu'elle paraisse cependant dépendre du même principe, cette action paraissant s'affaiblir avec le temps et se rétablir en même proportion que les plaques aimantées acquièrent ou perdent de leur vertu attractive ou de leur action sur le fer.

4^o Cette action de l'aimant paraît être une action immédiate et directe du fluide magnétique sur nos nerfs, sur lesquels il paraît avoir une influence non moins réelle que sur le fer; il paraît n'en avoir aucune directe et particulière sur les fibres, sur les humeurs, sur les viscères.

5^o Par cette action, l'aimant ne paraît pas convenir dans le traitement des affections décidément humorales, ou organiques et matérielles, mais dans les affections purement ou plus particulièrement nerveuses.

6^o Les affections de ce genre auxquelles l'aimant convient préférablement ne sont pas les affections dépendantes du défaut d'action des nerfs, mais celles qui reconnaissent pour cause principale l'action des nerfs augmentée : tels sont les spasmes, les convulsions, les vives douleurs.

7^o Sous ce rapport, l'aimant se range naturellement dans la classe des antispasmodiques, classe qu'il semble ainsi enrichir, comme l'électricité a enrichi celle des substances irritantes, apéritives ou stimulantes, et c'est plus spécialement à l'espèce des antispasmodiques, toniques ou proprement dits, qu'il semble se rapporter.

8^o Cette action antispasmodique et nerveuse de l'aimant ne paraît être que palliative; mais rien n'annonçant qu'elle ne puisse pas devenir curative, l'efficacité même qu'on reconnaît dans l'aimant ne pouvant n'être pas purement nerveuse, et seulement antispasmodique, la nullité de toute autre action dans cette substance, spécialement d'une vertu stimulante apéritive, d'une action humorale et matérielle, n'étant pas entièrement démontrée, il suit de ces différents points qu'il est important de continuer les recherches et de multiplier les épreuves sur cet objet.

9^o La méthode magnétique paraissant être elle-même susceptible de plusieurs degrés de perfection, c'est une nouvelle raison de s'appliquer à la modifier, à l'observer dans tous ses rapports.

10^o Au moins, en se bornant à la méthode actuelle, les avantages du magnétisme ne peuvent être méconnus et contestés.

11^o L'aimant a donc sur le corps humain un autre principe d'action que celui qui résulte de sa nature ferrugineuse, de son action attractive sur le fer, ainsi que des autres propriétés si nombreuses que l'empirisme lui a attribuées; et il paraît devoir un jour devenir en médecine d'une utilité, sinon aussi grande, au moins aussi réelle, qu'il l'est maintenant en physique, quoiqu'on ne doive pas sans doute admettre toutes les merveilles qu'on en raconte, et qu'il y ait beaucoup à rabâtrer des éloges qu'on lui prodigue.

Le 1^{er} avril 1783, les mêmes commissaires lurent un second rapport à la même Société sur cette question. Ce dernier travail fut imprimé l'an VIII, et l'éditeur y ajouta soixante et une observations sur diverses guérisons et plusieurs certificats.

A cette époque, Mesmer était à Paris et le magnétisme animal agitait beaucoup les esprits. Il les passionna bientôt à l'excès et, à l'exemple du *maître*, ceux qui employaient l'aimant lui substituèrent le magnétisme animal.

Aussi, à partir de 1785, les observations deviennent rares.

En médecine, les systèmes passent vite et s'oublent facilement. Pendant 80 ans, malgré quelques essais de Hellé, Laennec, Chomel, Trousseau, Récamier, l'action thérapeutique de l'aimant est à peine soupçonnée. Burq, l'auteur de la métallothérapie, cite pourtant quelques observations à l'appui de sa théorie. En Italie, Maggiorani y consacre la plus grande partie de son activité et publie de remarquables travaux. Enfin, en 1877, Charcot, à la Salpêtrière, l'applique avec succès contre les troubles de la sensibilité chez les hystériques.

De nombreux et importants travaux ont été publiés sur l'action curative de l'aimant depuis le commencement du XVII^e siècle. Je citerai seulement les suivants :

TH. TAFFAR. — *Lettre écrite de l'abbaye royale de Saint-Denis, par le R. P. dom Thomas Taffar, religieux de cette abbaye, sur sa guérison (conculsions), opérée par la vertu de l'aimant, Mercure de France*, Juillet 1726.

CONDAMINE (de la). — *Sur la vertu de l'aimant contre le mal de dents. Journal de médecine*, Septembre 1767.

ISRAËL. — *Observation d'une épilepsie guérie par le secours des aimants. Journal historique de médecine*, Venise, 1766.

MESMER. — *Lettre de M. Mesmer, docteur en médecine à Vienne, à M. Unzer, sur l'usage médicinal de l'aimant*, 5 Janvier 1775 (Traduit du *Mercur savant d'Altona*).

HEINSIUS. — *Addition aux cures opérées par l'aimant artificiel dans les diverses maladies*, in-8, Leipsig, 1776.

THOURET. — *Observation sur les vertus de l'aimant. Mémoires de la Société royale de médecine*, 1776, t. I^{er}, p. 281.

MESMER. — *Réponse de M. Mesmer à ceux qui l'ont consulté sur la cure magnétique. Journal encyclopédique*, Juin 1776.

HARSU (de). — *Observations sur les effets de l'aimant. Journal encyclopédique*, Juillet 1776.

FOUROT. — *Récit des effets salutaires de l'aimant dans une maladie nerveuse. Gazette salubre*, Février 1779.

HARSU (de). — *Huit lettres sur les effets de l'aimant en médecine, dans le Journal encyclopédique*, Octobre 1776 à 1779, et une dans la *Gazette de santé*, en 1780.

MESMER. — *Discours sur le magnétisme et sur les effets salutaires de l'aimant*, 1782.

HARSU (de). — *Recueil des effets salutaires de l'aimant en médecine*. In-8, Genève, 1782.

ANDRY et THOURET. — *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine, ou Mémoire sur le Magnétisme médicinal*, 29 Août 1782. Inséré dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, année 1779. Tiré à part, in-4^e, avec figures, Paris, 1782.

THOURET. — *Encyclopédie méthodique (médecine)*, article *Aimant*, 1787.

ANDRY et THOURET. — *Des aimants artificiels de M. le Noble, appliqués à la guérison des maladies nerveuses*. Rapport à la Société royale de médecine, 1^{er} Avril 1783. Publié par Luneau de Boisgermain, avec des notes, in-18, Paris, an VIII.

Dictionnaire des merveilles de la nature, article *Aimant*, Paris, 1802.

ALIBERT. — *Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale*, 1817, tome 2.

NYSTEN. — *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Aimant*, Paris, 1822.

JOLLY. — *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, article *Aimant*, Paris, 1829.

Encyclopédie des gens du monde, article *Aimant*, Paris, 1833.

TROUSSEAU. — *Dictionnaire de médecine*, article *Aimant*, Paris, 1833.

DEBOVE. — *Note sur l'hémiplegie saturnine et sur son traitement par l'application d'un aimant*, lue à la Société médicale des hôpitaux, 1879.

DEBOVE. — *Note sur l'emploi des aimants dans les hémianesthésies liées à une affection cérébrale ou à l'hystérie. Progrès médical*, 1879, n^o 50.

PROUST et BALLEZ. — *De l'action des aimants sur quelques troubles nerveux et spécialement sur les anesthésies* (communication faite au Congrès d'Amsterdam, le 13 Nov. 1879). Reproduit dans le *Journal de thérapeutique*.

MACQUET. — *De l'aimantation au point de vue médical et en particulier dans les anesthésies* (Thèse pour le doctorat.) In-4, Paris, 1880.

OGHOROWICZ. — *L'Hypnoscope. Une nouvelle application de l'aimant. Lumière électrique*, 8 Novembre 1884.

TAMBURINI. — *L'aimant dans l'hypnose hystérique. Revue philosophique*, Septembre 1885.

GALEZOWSKI. — *Sur l'emploi de l'aimant pour l'extraction des corps étrangers métalliques de l'œil*. In-8, Paris, 1886.

H. DURVILLE. — *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, in-16, Paris 1886.

J. BABINSKI. — *Recherches servant à établir que certaines manifestations hystériques peuvent être transférées d'un sujet à un autre, sous l'influence de l'aimant, Revue philosophique*, Décembre 1886.

H. DURVILLE. — *Description du sensitivomètre. Application de l'aimant à la recherche de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies*. in-8, Paris, 1888.

Depuis 1886, le *Journal du Magnétisme*

publie la traduction de l'important ouvrage de C. Maggiorani, fondateur de l'*Académie de médecine* de Rome, sénateur de royaume d'Italie : *Influence du Magnétisme minéral sur la vie animale*, édité à Rome et à Naples en 1880; des travaux originaux et des notes sur l'action physiologique et thérapeutique de l'aimant, ainsi que des observations cliniques.

Les principales guérisons citées depuis cette époque — avec le nom et l'adresse du plus grand nombre des malades — sont les suivantes :

CŒUR (Affections du)

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, n° d'octobre 1888 (1).

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

DOULEURS

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

ESTOMAC (Affections de l')

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

ÉTAT NERVEUX

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

GASTRO-ENTÉRITE

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Contipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

(1) Ces numéros du « Journal du Magnétisme » sont adressés contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à la « Librairie du Magnétisme ».

GRAVELLE

M. M. — Souffrait depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

LARYNGITE

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

NÉVRALGIE

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme G. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

TREMBLEMENT

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmé en huit jours, octobre 1888.

VOMISSEMENT

Mlle G. — Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

Étymologie et définition

Le mot *aimant* paraît se rapporter au mot *aimer*, en raison du rapport qui existe entre la puissance d'attraction physique inhérente à la nature du premier et l'idée de sympathie ou d'attraction morale exercée par le second. C'est sans doute ce que pensent les Chinois qui désignent l'aimant sous le nom de *tsu-chy*, c'est-à-dire *qui aime*.

Les Grecs qui découvrirent d'abord la pierre d'aimant dans les environs de la ville de *Magnésie*, en Asie mineure, lui donnèrent le nom du lieu d'origine, *magnès*, qui, en latin, devint *magnéticus*. Presque tous les étymologistes sont d'accord pour rapporter à la racine *magnès* l'origine de notre mot *magnétisme*.

Le mot *aimant* est resté le terme générique désignant toute substance qui possède la propriété naturelle ou acquise d'attirer le fer et de prendre la direction du méridien, tandis que le mot *magnétisme* désigne plus particulièrement l'ensemble des propriétés des aimants.

En physique, les propriétés de l'aimant sont étudiées sous le nom *magnétisme*, sans qualificatif.

La terre exerce sur un aimant une action analogue à celle d'un autre aimant, et cette propriété est dite *magnétisme terrestre*.

On a toujours reconnu dans le corps humain

des propriétés analogues à celles de l'aimant et on leur a aussi donné le nom de *Magnétisme*. C'est le *magnétisme animal* de Mesmer, le *magnétisme humain* ou *magnétisme vital* des magnétiseurs contemporains qu'il ne faut pas confondre avec l'hypnotisme.

Dans le magnétisme terrestre, dans l'électricité, le calorique, la lumière, dans la plupart des corps ou des agents de la nature et surtout dans les plantes, on observe des propriétés physiologiques et thérapeutiques qui ne sont pas sans analogies avec celles de l'aimant et du corps humain. On peut donc également les désigner sous les noms de *magnétisme végétal*, *magnétisme terrestre*, *électrique*, *lumineux*, *calorifique*, etc.

Par la *vitalisation* on met ces agents plus en harmonie avec le magnétisme humain, leur assimilation se fait plus facilement et leur puissance curative est considérablement augmentée.

Sur l'ensemble de ces propriétés appliquées à l'art de guérir, on peut établir un système complet. Ce sera la *médecine magnétique* : médecine qui agit avec une efficacité sans égale dans tous les cas, quels que soient l'âge, le sexe et le tempérament des malades. Ce sera le système le plus rationnel, le plus simple, le plus curatif, puis, que son principe est le *principe même de la vie* puisé directement dans la nature.

Quand j'aurai démontré, dans sa merveilleuse simplicité, la prodigieuse puissance de la médecine magnétique, *l'homme sera le médecin de sa femme; celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants*; et si cette action du magnétisme humain n'est pas suffisante, on puisera l'énergie dont on aura besoin dans le magnétisme des végétaux; on vitalisera le magnétisme de la terre, celui de l'électricité, du calorique, de la lumière. Ce sera la médecine du pauvre comme celle du riche, car chacun pourra l'appliquer, sans dépense, sur soi et sur les siens.

Il n'y aura plus de maladies incurables et l'intervention d'une main étrangère ne sera plus nécessaire que dans les cas, assez rares, où l'invasion du mal est aussi rapide qu'inattendue. Dans tous les cas, on ne verra plus la moitié de l'humanité traîner une vie languissante sans que l'art puisse en alléger le fardeau et l'emploi des poisons de la thérapeutique moderne qui font toujours du mal, même en guérissant, n'aura plus sa raison d'être.

Physique

L'aimant naturel, vulgairement dit *Pierre*

d'aimant, est un minéral de fer. C'est une substance d'un état métallique prononcé, dont la couleur, dans la cassure fraîche, varie du noir de fer au gris d'acier bleuâtre. Il possède la propriété d'attirer le fer, le cobalt, le nickel, le chrome. Par divers procédés, on communique à ces métaux qui sont dits *magnétiques*, et surtout à l'acier trempé, toutes les propriétés de l'aimant naturel. Le mot *aimant* est devenu le terme générique désignant toute substance qui possède la propriété naturelle ou acquise d'attirer le fer. On distingue donc les aimants naturels et les aimants artificiels. Ces derniers sont presque exclusivement employés aujourd'hui.

Tout aimant, quels que soient sa forme et son volume, possède une ligne neutre et deux pôles opposés que l'on remarque en le plongeant dans la limaille de fer. La limaille s'attache aux pôles avec une grande énergie. Cette énergie diminue aux approches de la ligne neutre où elle devient nulle.

Un aimant suspendu horizontalement par un fil sans torsion ou équilibré sur un pivot (aiguille aimantée), prend une direction constante qui est à peu près celle du nord au sud. Cette direction qui indique les deux pôles de la terre, se nomme *méridien magnétique*. Le pôle qui regarde le nord se nomme *pôle austral*, *pôle positif*, *pôle N*; celui qui regarde le sud, *pôle boréal*, *pôle négatif*, *pôle S*. Le pôle positif d'un aimant repousse le pôle positif d'un autre aimant et attire le négatif; autrement dit, *les pôles de même nom se repoussent, les pôles de nom contraire s'attirent*.

On observe dans l'aimant deux forces distinctes :

1^o Une *force physique* qui agit en droite ligne à travers tous les corps, dans toute l'étendue du champ magnétique. C'est par cette force que les aimants agissent les uns sur les autres.

2^o Une force que je nomme *force physiologique*, car elle agit sur le corps humain sans se faire sentir sur l'aiguille aimantée.

Cette dernière est une force rayonnante, qui est attractive et répulsive comme la force physique. En tombant perpendiculairement sur une surface plane, elle traverse presque tous les corps solides de peu d'épaisseur, sans perdre notamment de son activité. Les liquides ne sont pas traversés par cet agent, mais ils s'en saturent et s'en chargent. En tombant sous un angle aigu, sur une surface plane, polie ou suffisamment polie, la plus grande

partie des rayons se réfléchissent; en traversant certains corps — un prisme, une lentille bi-convexe — ils se réfractent jusqu'à un certain point comme les rayons lumineux et calorifiques.

La force physiologique est subordonnée à la force physique, car elle est presque toujours proportionnelle au degré d'aimantation des pièces. C'est une force brutale qui n'est guère plus *assimilable* que l'électricité. Par une opération qui consiste à transformer cette force comme l'électricité est transformée en chaleur, en lumière, en mouvement, j'obtiens une nouvelle force plus puissante, plus en harmonie avec la *force vitale* qui est en nous et son assimilation se fait plus facilement. Elle est devenue plus vivifiante et sa valeur curative s'est considérablement augmentée. C'est à cette transformation que je donne le nom de *vitalisation*.

L'aimant par lui-même n'est plus que le véhicule de ce nouvel agent, de ce nouveau mode vibratoire de l'éther qui devient presque identique au *magnétisme humain*.

La force physiologique vitalisée que, par abréviation, j'appellerai *force vitale* de l'aimant, se transmet à tous les corps de la nature, tandis que la force physique ne se transmet qu'aux métaux magnétiques, et cette transmission ne se fait pas en vertu des mêmes lois. Son champ d'action est beaucoup plus étendu, car le corps humain est encore fortement affecté à une distance où l'aiguille aimantée reste complètement immobile. Elle se transmet à distance sur un fil conducteur, tandis que la force physique ne se laisse pas transporter en dehors du *champ magnétique*.

Il y a analogie ou concordance de nature entre l'électricité et la force vitale de l'aimant. — Si on fait plonger les électrodes d'une pile dans deux verres d'eau reliés par un fil pour fermer le circuit, l'eau du verre où plonge l'électrode + devient acidulée, fraîche au goût, tandis que celle où plonge l'électrode — devient alcaline, tiède, fade. Si on place deux verres d'eau dans le champ d'action des pôles d'un aimant, l'eau qui est exposée au pôle positif devient acidulée, fraîche au goût de certaines personnes nerveuses et impressionnables que l'on nomme des *sensitifs*; celle qui est exposée au pôle négatif prend au contraire un goût alcalin, tiède, fade, nauséux.

En raison des analogies physiques et de cette analogie magnéto ou électro-chimique qui existent entre l'aimant et l'électricité, j'applique le signe + au pôle positif de l'aimant

comme au pôle positif de la pile: le signe — au pôle négatif de l'aimant comme au pôle négatif de la pile.

Dans l'obscurité, l'agent magnétique devient lumineux aux yeux des sensitifs, et le pôle + ou positif brille d'une lumière bleu-indigo; le pôle — ou négatif, d'une lumière jaune-orangé. Cette lumière est d'autant plus brillante que l'aimant est mieux vitalisé.

Les aimants perdent assez rapidement leurs propriétés vitales. Sur le corps humain, selon la nature de la maladie, le tempérament du malade et l'emploi que celui-ci en fait, au bout d'un temps qui peut varier de 1 à 3 mois, il est nécessaire de les soumettre à une nouvelle vitalisation, lors même que l'aimantation, c'est-à-dire la propriété d'attirer le fer et de s'orienter, n'aurait pas sensiblement diminué. Dans les applications isonomes, quand les propriétés vitales sont disparues, la polarité des aimants peut être changée comme s'ils étaient en contact avec un aimant plus fort. Si l'on n'en fait aucun usage, à l'air libre, les propriétés vitales se conservent pendant 5 à 6 mois; enveloppés dans du papier ou suspendus par la ligne neutre au moyen d'un fil sans torsion leur permettant de s'orienter, ils les conservent pendant une année environ. Il est nécessaire de ne pas les déposer sur des objets de nickel, de fer, de fonte ou d'acier, de ne pas les exposer à la chaleur et surtout de ne pas les laisser tomber, car le choc modifie profondément les mouvements vibratoires qui constituent l'aimantation et la vitalisation.

REVUE DES LIVRES (1)

Etudes de la Science physique, d'après l'œuvre de M. A.-H. SIMONIN (suite).

Solution du problème de la suggestion hypnotique. in-12 ne 133 pages. 2 fr., chez Dentu.

Nous constaterons tout d'abord, que ce qui est contenu dans les premiers chapitres de cet ouvrage, ne fera pas avancer considérablement la question de la *suggestion*.

Nous tenons, à bien faire remarquer qu'il s'agit ici de la *suggestion hypnotique* et que cette question n'a d'autre rapport que l'apparence avec le magnétisme.

L'hypnotisme est au magnétisme, ainsi que nous l'avons déjà écrit, comme le vin de fuschine est au Pomard.

La critique de M. Simonin sur la méthode

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

qu'emploient les savants dans leurs recherches, présente d'excellents aperçus, mais nous ne nous y arrêterons pas.

Certes, il a grandement raison quand il montre la *fatuité* de M. Charcot se posant en infaillible au point de vue de ces questions si complexes et si ardues.

Les chapitres sur le *dédoublement du moi*, l'*hypnotisme à distance*, le *spiritisme* et le *somnambulisme* ne présentent que des faits connus, sans explication.

Mais nous voici dans la seconde partie du volume.

Ici encore M. Simonin nous montre les savants se contredisant et constate que, dans bien des cas, la conspiration du silence contre une découverte, c'est l'annihilation absolue de cette découverte.

La troisième partie est un trésor de concision. Les théories et les découvertes de l'auteur y sont présentées clairement. *L'impression*, *la sensation* y sont définies d'une façon parfaite.

Pour bien se rendre compte, pour étudier avec fruit cette partie du livre de M. Simonin, il serait utile de se munir d'un cerveau plastique et démontable.

Avec cet auxiliaire, la démonstration est complète et l'on aperçoit enfin la valeur des déductions, des recherches de l'auteur du *Traité* et de l'*Histoire de la Psychologie*.

Le *jet spontané*, *la pensée*, *les sens*, *l'âme*, *les sentiments*, *les passions* forment plusieurs courts chapitres où les explications sont fournies d'une façon concise, mais suffisamment complète pour que la démonstration puisse donner de bons résultats.

Voici le quatrième chapitre qui explique le phénomène de la suggestion.

En deux mots, voici la théorie de M. Simonin. Comme elle n'est pas contraire à la logique, comme elle semble être d'accord avec les lois naturelles, nous nous rallions à l'idée de l'auteur.

L'Hypnotisme se produit par le retrait du fluide nerveux des nerfs capillaires qui tiennent ouverte la porte des sens qui, peu à peu, semblent s'anesthésier.

Rappelons en passant que l'état hypnotique et l'état magnétique sont tout à fait différents. Qu'entre l'hypnose et le somnambulisme il y a un abîme.

Dans le magnétisme, on assiste chez le sujet à un très grand développement des facultés morales. Les sentiments s'élèvent. De plus, les sens jouissent d'une acuité vraiment extraordinaire.

Dans l'hypnotisme, le sujet devient un simple miroir. La suggestion est le véritable moteur de tous les actes. Si parfois il s'en produit qui semblent être merveilleux, ce n'est pas au sujet qu'il faut s'en prendre, c'est à l'hypnotiseur.

Dans l'hypnotisme, l'instinct, c'est-à-dire la bête, atteint son plus grand développement, si bien que l'application de cette phrase : « les extrêmes se touchent » ne peut être mieux

justifiée que par le magnétisme et l'hypnotisme.

Dans l'un, la nature idéale, l'être moral, le reflet de la nature divine, sont portés à leurs dernières expressions; on devient presque un ange. Dans l'autre, au contraire, les instincts se développent d'une façon étonnante. On se rapproche de la bête. Au point de vue physiologique, le magnétisme est réconfortant, curatif, tandis que l'hypnotisme, n'étant que le résultat d'un déséquilibre, est dangereux.

Dans son explication de la *suggestion*, M. Simonin rend ces lois psychiques presque palpables — si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Sa démonstration est d'une logique rigoureuse. Ne serait-elle qu'une hypothèse, que cette hypothèse réunirait certainement toutes les chances d'être la vérité de demain.

Nous insistons auprès de nos lecteurs pour qu'ils lisent attentivement les pages consacrées à la *suggestion hypnotique*. Ils y trouveront une explication claire, une démonstration très acceptable de phénomènes restés jusqu'ici presque incompréhensibles, et en tout cas mal exposés.

=====
Synthèse scientifique et philosophique, in-12 de 291 pages. 3 fr. 50, chez E. Leroux.

Ce livre, cette œuvre, ce monument, ne s'analyse pas. S'il fallait en rendre compte d'après la méthode que nous avons suivie jusqu' alors, il nous faudrait certainement écrire plusieurs volumes pour en donner un aperçu, même modeste, de la *synthèse scientifique et philosophique*.

Certes, un ignorant qui lirait cet ouvrage — si concis, si résumé, qui ne comprend que trois cents pages — ne saurait pas tout, ne serait pas un érudit, mais il aurait des données exactes autant que précises sur les sciences qui nous occupent.

Les tableaux synoptiques viennent aider la compréhension, éclairer mieux encore, s'il est possible, les démonstrations et donner une haute idée des travaux de M. Simonin en nous montrant les découvertes de ce psychologue en parfaite harmonie avec les lois naturelles qui régissent le monde.

Les notions cosmogoniques et cosmologiques qui font suite à l'étude des sciences, forment un travail d'une inappréciable valeur.

Puis la conclusion, qui exprime les *desiderata* de la philosophie, termine ce livre qui s'impose à tous les *chercheurs*.

Dans cette œuvre finale, le psychologue a déposé le lutteur, quoique parfois quelques traits piquants se retrouvent encore.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire mais un mot qui, d'après nous, vaut mieux que tout ce que nous en pourrions écrire; il mérite son titre : *il synthétise*; c'est bien la *synthèse scientifique et philosophique*.

De l'analyse de l'œuvre de M. Amédée-H. Simonin, il ressort d'une façon absolue que la psychologie comme la philosophie après vingt-cinq siècles d'errements, de conceptions plus ou moins intelligentes, d'hypothèses plus ou

moins acceptables, entrent dès maintenant dans une voie nouvelle.

Les théories et les découvertes de l'auteur sont mises à la portée de tous par l'œuvre que nous venons de parcourir.

Que le scalpel, dans les amphitéâtres, vienne donner en grand, devant tous, la sanction de l'expérimentation répétée, et bientôt la psychologie si ardue, si mal connue, si mal étudiée surtout, ne sera qu'une science naturelle, ayant ses lois bien définies tout comme la physique et la chimie.

Que l'Institut passe crible académique, les théories, les découvertes et les lois psychiques de M. Simonin, qu'il leur donne une force de plus en les mettant à l'ordre du jour de ses discussions et, d'ici peu les Facultés auront des chaires où l'on enseignera la psychologie comme on enseignait aujourd'hui l'anatomie.

Ceci dit, saluons le travailleur infatigable, le chercheur persévérant, l'érudit, le psychologue. Saluons M. Amédée-H. Simonin, félicitons-le bien sincèrement pour son œuvre magistrale et remercions-le, au nom de tous ceux qu'intéressent la philosophie et la psychologie.

La *Librairie du Magnétisme* édite une série de brochures de propagande sur le magnétisme et sur les diverses questions qui s'y rattachent. Ces brochures sont expédiées franco, au prix de 20 centimes exempl. et 12 francs le cent.

Ont déjà paru :

Le spiritisme, par PAPUS, 16 pages;

L'occultisme, par PAPUS, 16 pages;

La science psychique, par FABRIS DE CHAMPVILLE, 36 pages.

Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 12 fig., par H. DURVILLE.

Zoothérapie, ou Traitement de l'homme malade par les influences biologiques d'animaux riches de santé, par E. RAOUX.

Eclaircissement sur la médecine occulte, par O. VIRTU.

Le compte rendu des travaux du *Congrès magnétique international* paraîtra d'ici quelques jours, en un beau volume in-8° de 7 à 800 pages. Vu sa grande importance, cet ouvrage dont le prix est de 12 fr. a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les partisans du Magnétisme. (G. FABRIS DE CHAMPVILLE)

SÉANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Le conférencier de l'église Saint-Merri nous adresse deux longues lettres dans lesquelles il proteste contre le compte-rendu publié dans le dernier numéro du journal.

Dans ses conférences, dit-il, il a fait la part de chacun et les magnétiseurs sérieux doivent être satisfaits. Quoique nos lecteurs savent que les consultations de Rome ne sont que des réponses à des questions nettement posées et que le magnétisme pratiqué dans l'unique but de guérir n'a pas été visé, nous publions l'une de ces lettres.

Paris, le 30 avril 1890.

A. M. Durville, Directeur du *Journal du Magnétisme*,

Monsieur le directeur,

L'article signé : GUYONNET, sur les conférences de Saint-Merri, renferme plusieurs erreurs que je dois signaler, à propos des dangers du magnétisme et de l'hypnotisme.

Il est inexact que l'enseignement du R. P. Lemoigne, de la compagnie de Jésus, sur le magnétisme, soit en contradiction avec les principes

exposés dans la théologie morale de Mgr Bouvier, évêque du Mans et de Son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims.

Le conférencier de Saint-Merri, d'accord avec la partie saine du corps médical et avec les théologiens les plus autorisés, s'est appliqué à faire ressortir la sagesse de la direction de l'Église dans l'usage du magnétisme.

Cette direction de l'Église nous a été donnée surtout dans deux réponses de la congrégation du Saint-Office, réponses que j'ai l'honneur de vous transmettre pour l'édification de vos lecteurs.

La première est du 2 juin 1870; elle est conçue en ces termes : « En écartant toute erreur, sortilège, invocation explicite ou implicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. — Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou effets vraiment surnaturels pour les expliquer physiquement, ce n'est qu'une illusion tout à fait condamnable et une pratique hérétique. »

— Et comme en 1856, des abus avaient été dénoncés à Rome dans l'usage du magnétisme, la congrégation du Saint-Office adressa à tous les évêques une lettre encyclique reproduisant la réponse précédente, et elle ajoutait ces paroles qui n'ont rien perdu de leur actualité :

« Quels que soient l'art ou l'illusion qui entrent dans tous ces actes du magnétisme, comme on y emploie des moyens physiques pour obtenir des faits qui ne sont pas naturels, il y a fourberie tout à fait condamnable, hérétique et scandale contre la pureté des mœurs. Aussi, pour réprimer efficacement un si grand mal, souverainement funeste à la religion et à la société civile, on ne saurait trop exciter la sollicitude pastorale, la vigilance et le zèle de tous les évêques. »

« Qu'autant donc qu'ils le pourront, avec le secours de la grâce divine, les ordinaires des lieux emploient tantôt les avertissements de leur paternelle charité, tantôt la sévérité des reproches, tantôt enfin toutes les voies de droit, selon qu'ils le jugeront utile devant le Seigneur, en tenant compte des circonstances de temps, des lieux et des personnes; qu'ils mettent tous leurs soins à écarter ces abus du magnétisme et à les faire cesser, afin que le troupeau du seigneur soit défendu contre les attaques de l'homme ennemi, que le dépôt de la foi soit gardé sauf et intact, et que les fidèles confiés à leur sollicitude soient préservés de la corruption des mœurs. »

Je vous déclare, monsieur le Directeur, que je n'ai pas cessé un seul instant de m'inspirer de cet enseignement et de cette direction. C'est au vénérable et savant clergé de la paroisse, c'est à ses quinze cents auditeurs que j'en appelle contre les imputations de votre rédacteur.

M. Guyonnet a pris pour un jésuite le R. P. Hervier, qui, paraît-il, a écrit des pages admirables sur le magnétisme. — le R. P. Hervier n'était pas un jésuite, c'était un moine augustin.

— Pour ce qui est du ton si peu courtois, des plaisanteries d'un goût si douteux que renferme l'article de M. Guyonnet, le conférencier de Saint-Merri déclare n'avoir ni le temps ni la volonté de les relever.

Je sais quels sont mes droits, Monsieur, et j'attends de votre loyauté l'insertion de cette lettre dans le prochain numéro de votre journal.

Agrérez je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. LEMOIGNE

PRIME GRATUITE AUX ABONNÉS

Pour favoriser la propagation du Magnétisme, la direction du *Journal du Magnétisme* rembourse intégralement le montant de l'abonnement aux abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande en s'abonnant directement au bureau du Journal.

Le remboursement est effectué :

1. Avec les aimants du professeur H. DURVILLE;
2. Avec les photographies suivantes :

Format portrait-carte, à 4 fr. 50
 Cagliostro, Galagnat, Deleuze, Durville, de Gasparin, Lucie Grange, le zouave Jacob, Lafontaine, Mesmer, Paracelse, le baron du Potet, le marquis de Puységur, Ricard, Rostan, Salverte.

Format carte-album, à 2 fr.
 Durville, Lucie Grange, J.-B. Van Helmont, F. de Champville.

3. Avec 14 des numéros du *Journal du Magnétisme* parus depuis 1888;

4. Avec les livres choisis dans le catalogue de la « Librairie du Magnétisme », parmi ceux qui sont marqués d'un *

- Aux ouvrages du catalogue qui est publié dans le numéro d'octobre 1889, nous ajoutons les suivants :
- Almanach Spirite, pour 1890 15 cent.
 - Mme BOURDIN. — Les Esprits professeurs 2 fr.
 - Pour les enfants 2 fr.
 - J. CHAMBON. — Catéchisme naturaliste. Essai de synthèse physique, vitale et religieuse 3 fr. 50
 - F. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La science psychique 20 cent.
 - J. GERARD. — Le livre des mères 1 fr.
 - Conseils d'hygiène et d'alimentation pour tous les âges de la vie, résumés en 3000 aphorismes 5 fr.
 - PAPUS. — L'occultisme 20 cent.
 - Le Spiritisme 20 cent.
 - A. RAIMON. — Dieu et l'Homme, étude philosophique 2 fr. 50

TRAVAUX DU CONGRÈS MAGNETIQUE

- BARADUC. — Observations sur le Magnétisme 50 cent
 - H. DURVILLE. — Le Magnétisme humain considéré comme agent physique 60 cent.
 - FOVEAU DE GOURMELLE. — Le Magnétisme devant la loi 4 fr.
 - J. GERARD. — Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme 4 fr.
 - HUGUET. — Mémoire sur le magnétisme curatif 4 fr.
 - MILO DE MEYER. — Communication au Congrès 50 cent.
 - G. PELIN. — Homo Duplex 50 cent.
- La prime du remboursement est remise gratuitement au bureau du Journal. Elle est expédiée franco, dans toute l'Union postale, moyennant une augmentation de 1 fr. 50 pour port et emballage.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La « Librairie du Magnétisme » éditte les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.
 Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la « Librairie du Magnétisme », s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le « Journal du Magnétisme », pendant une année.
 Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

- La « Bibliothèque du Magnétisme » se compose :
1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;
 2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;
 3. De plus de 10,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.
- Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :
- « Abonnement de lecture » : un an 15 fr. ; six mois 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.
 - Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.
 - La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).
 - La Bibliothèque est la propriété de « l'Institut Magnétique ».

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

« L'Institut Magnétique » a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.
 Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.
 « Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants ».

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur de « l'Institut » se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, « l'Institut » est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.
 Un médecin est attaché à « l'Institut » en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constituent la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

- Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :
- Le n. 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.
 - Le n. 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.
 - Le n. 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.
 - Le n. 4. — contre les affections des reins, des poulmons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites « spéciales » ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

- « Prix de chaque lame » 5 fr.
- Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. On obtient une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de « plastrons » ou « lames composées ».
- Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.
- « Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames. »

Bracelets magnétiques

Bijoux nickelés très élégants, l'emploi contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampes des écrivains et des pianistes, etc., etc.
 Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : « gros, moyen, petit ».

« Prix du bracelet » 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les substances et les aliments.
 Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

moins acceptables, entrent dès maintenant dans une voie nouvelle.

Les théories et les découvertes de l'auteur sont mises à la portée de tous par l'œuvre que nous venons de parcourir.

Que le scalpel, dans les amphitéâtres, vienne donner en grand, devant tous, la sanction de l'expérimentation répétée, et bientôt la psychologie si ardue, si mal connue, si mal étudiée surtout, ne sera qu'une science naturelle, ayant ses lois bien définies tout comme la physique et la chimie.

Que l'Institut passe crible académique, les théories, les découvertes et les lois psychiques de M. Simonin, qu'il leur donne une force de plus en les mettant à l'ordre du jour de ses discussions et, d'ici peu les Facultés auront des chaires où l'on enseignera la psychologie comme on enseigne aujourd'hui l'anatomie.

Ceci dit, saluons le travailleur infatigable, le chercheur persévérant, l'érudit, le psychologue. Saluons M. Amédée-H. Simonin, félicitons-le bien sincèrement pour son œuvre magistrale et remercions-le, au nom de tous ceux qu'intéressent la philosophie et la psychologie.

La *Librairie du Magnétisme* édite une série de brochures de propagande sur le magnétisme et sur les diverses questions qui s'y rattachent. Ces brochures sont expédiées franco, au prix de 20 centimes exempl. et 12 francs le cent.

Ont déjà paru :

Le spiritisme, par PAPUS, 16 pages;

L'occultisme, par PAPUS, 16 pages;

La science psychique, par FABRIS DE CHAMPVILLE, 36 pages.

Application de l'aimant (magnétisme minéral, au traitement des maladies), avec 12 fig., par H. DE VILLE.

Zoothérapie, ou Traitement de l'homme malade par les influences biologiques d'animaux riches de santé, par Ed. RAOUX.

Eclaircissement sur la médecine occulte, par O. WIRTH.

Le compte rendu des travaux du *Congrès magnétique international* paraîtra d'ici quelques jours, en un beau volume in-8° de 7 à 800 pages. Vu sa grande importance, cet ouvrage dont le prix est de 12 fr. a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les partisans du Magnétisme. G. FABRIS DE CHAMPVILLE

SEANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Le conférencier de l'église Saint-Merri nous adresse deux longues lettres dans lesquelles il proteste contre le compte-rendu publié dans le dernier numéro du journal.

Dans ses conférences, dit-il, il a fait la part de chacun et les magnétiseurs sérieux doivent être satisfaits. Quoique nos lecteurs savent que les consultations de Rome ne sont que des réponses à des questions nettement posées et que le magnétisme pratique dans l'unique but de guérir n'a pas été visé, nous publions l'une de ces lettres.

Paris, le 30 avril 1890.

A. M. Durville, Directeur du *Journal du Magnétisme*,

Monsieur le directeur,

L'article signé : GUYONNET, sur les conférences de Saint-Merri, renferme plusieurs erreurs que je dois signaler, à propos des dangers du magnétisme et de l'hypnotisme.

Il est incorrect que l'enseignement du R. P. Lemoigne, de la compagnie de Jésus, sur le magnétisme, soit en contradiction avec les principes

exposés dans la théologie morale de Mgr Bouvier, évêque du Mans et de Son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims.

Le conférencier de Saint-Merri, d'accord avec la partie saine du corps médical et avec les théologiens les plus autorisés, s'est appliqué à faire ressortir la sagesse de la direction de l'Église dans l'usage du magnétisme.

Cette direction de l'Église nous a été donnée surtout dans deux réponses de la congrégation du Saint-Office, réponses que j'ai l'honneur de vous transmettre pour l'édification de vos lecteurs.

La première est du 2 juin 1870; elle est conçue en ces termes : « En écartant toute erreur, sortilège, invocation explicite ou implicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. — Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou effets vraiment surnaturels pour les expliquer physiquement, ce n'est qu'une illusion tout à fait condamnable et une pratique hérétique. »

— Et comme en 1856, des abus avaient été dénoncés à Rome dans l'usage du magnétisme, la congrégation du Saint-Office adressa à tous les évêques une lettre encyclique reproduisant la réponse précédente, et elle ajoutait ces paroles qui n'ont rien perdu de leur actualité :

« Quels que soient l'art ou l'illusion qui entrent dans tous ces actes du magnétisme, comme on y emploie des moyens physiques pour obtenir des faits qui ne sont pas naturels, il y a fourberie tout à fait condamnable, hérétique et scandale contre la pureté des mœurs. Aussi, pour réprimer efficacement un si grand mal, souverainement funeste à la religion et à la société civile, on ne saurait trop exciter la sollicitude pastorale, la vigilance et le zèle de tous les évêques. »

« Qu'autant donc qu'ils le pourront, avec le secours de la grâce divine, les ordinaires des lieux emploient tantôt les avertissements de leur paternelle charité, tantôt la sévérité des reproches, tantôt enfin toutes les voies de droit, selon qu'ils le jugeront utile devant le Seigneur, en tenant compte des circonstances de temps, des lieux et des personnes; qu'ils mettent tous leurs soins à écarter ces abus du magnétisme et à les faire cesser, afin que le troupeau du seigneur soit défendu contre les attaques de l'homme ennemi, que le dépôt de la foi soit gardé saut et intact, et que les fidèles confiés à leur sollicitude soient préservés de la corruption des mœurs. »

Je vous déclare, monsieur le Directeur, que je n'ai pas cessé un seul instant de m'inspirer de cet enseignement et de cette direction. C'est un vénérable et savant clergé de la paroisse, c'est à ses quinze cents auditeurs que j'en appelle contre les imputations de votre rédacteur.

M. Guyonnet a pris pour un jésuite le R. P. Hervier, qui, paraît-il, a écrit des pages admirables sur le magnétisme, — le R. P. Hervier n'était pas un jésuite, c'était un moine augustin.

— Pour ce qui est du ton si peu courtois, des plaisanteries d'un goût si douteux que renferme l'article de M. Guyonnet, le conférencier de Saint-Merri déclare n'avoir ni le temps ni la volonté de les relever.

Je sais quels sont mes droits, Monsieur, et j'attends de votre loyauté l'insertion de cette lettre dans le prochain numéro de votre journal.

Agréer je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération,

J. LEMOIGNE

PRIME GRATUITE AUX ABONNÉS

Pour favoriser la propagation du Magnétisme, la direction du « Journal du Magnétisme » rembourse intégralement le montant de l'abonnement aux abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande en s'abonnant directement au bureau du Journal.

Le remboursement est effectué :

1. Avec les aimants du professeur H. DURVILLE;

2. Avec les photographies suivantes :

Format portrait-carte, à 1 fr. 50
Cagliostro, Cabagnet, Deleuze, Durville, de Gasparin, Lucie Grange, le zouave Jacob, Lalontaine, Mesmer, Paracelse, le baron du Potet, le marquis de Puységur, Ricard, Rostan, Salvette.

Format carte-album, à 2 fr.

Durville, Lucie Grange, J.-B. Van Helmont, F. de Champville.

3. Avec 1 et 2 des numéros du Journal du Magnétisme parus depuis 1888;

4. Avec les livres choisis dans le catalogue de la « Librairie du Magnétisme », parmi ceux qui sont marqués d'un *

Aux ouvrages du catalogue qui est publié dans le numéro d'octobre 1889, nous ajoutons les suivants :

Almanach Spirite, pour 1890	15 cent.
Mme BOURDIN. — Les Esprits professeurs	2 fr.
— Pour les enfants	2 fr.
J. CHAMBON. — Catéchisme naturaliste. Essai de physique, vitale et religieuse	3 fr. 50
F. FABUS DE CHAMPVILLE. — La science psychique	20 cent.
J. GERARD. — Le livre des mères	1 fr.
— Conseils d'hygiène et d'alimentation pour tous des âges de la vie, résumés en 3000 aphorismes	5 fr.
PAPUS. — L'occultisme	20 cent.
— Le Spiritisme	20 cent.
A. RAIMON. — Dieu et l'Homme, étude philosophique	2 fr. 50

TRAVAUX DU CONGRÈS MAGNÉTIQUE

BARADUC. — Observations sur le Magnétisme 50 cent

H. DURVILLE. — Le Magnétisme humain considéré comme agent physique 60 cent

FOVEAU DE COURMELLE. — Le Magnétisme devant la loi 4 fr.

J. GERARD. — Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme 4 fr.

HUGUET. — Mémoire sur le magnétisme curatif 4 fr.

MILÉ DE MEYER. — Communication au Congrès 50 cent.

G. PELIN. — Homo Duplex 50 cent.

La prime du remboursement est remise gratuitement au bureau du Journal. Elle est expédiée franco, dans toute l'Union postale, moyennant une augmentation de 1 fr. 50 pour port et emballage.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La « Librairie du Magnétisme » édite les ouvrages traitant de cette question et primum tous les ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle s'occupe au échange tous ouvrages, portraits gravures etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la « Librairie du Magnétisme », s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le « Journal du Magnétisme », pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La « Bibliothèque du Magnétisme » se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 10,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

* Abonnement de lecture : un an 15 fr.; six mois 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. « Il n'y a pas de catalogue imprimé ».

La Bibliothèque est la propriété de « l'Institut Magnétique ».

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

« L'Institut Magnétique » a pour objet principal l'application du magnétisme universel, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

« Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants ».

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur de « l'Institut » se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, « l'Institut » est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à « l'Institut » en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constituent la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n. 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n. 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n. 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n. 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites « spéciales » ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

* Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. On obtient une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de « plastrons » ou « lames composées ».

* Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

* Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames. *

Bracelets magnétiques

Bijoux nickelés très élégants, l'emploi contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampes des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : * gros, moyen, petit. *

* Prix du bracelet 10 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les substances et les aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 40 fr.
 Les malades peuvent choisir eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de « l'Institut », aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie. L'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les « plus rous » qui sont formés de plusieurs lames maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la « vitalisation ». Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la « force vitale » disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à « l'Institut » pour être revivifiés.

• Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple. 2 fr.
 • Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture. 3 fr.

Mode d'exécution

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de « l'Institut magnétique », 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE

De quelques guérisons obtenues en ces dernières années par le Magnétisme

MAGNÉTISME HUMAIN

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Anémie

Mlle de N. — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Ankylose

M. M. — Ankylose d'un genou suite de blessure, datant de 10 mois. Guéri en 40 séances, décembre 1878.

Cœur (Affections du)

Mme Durieu. — Palpitations, oppressions, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances, octobre 1882.

Mme N. — Paralyse du cœur, syncopes fréquentes, maladie générale, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Coliques hépatiques

M. Léon de L. — Affection datant de 2 ans. Guéri en 15 jours (février 1879).

Constipation

M. N. — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, maladie générale, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

Danse de Saint-Guy

Mlle E. — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

Douleurs

M. N. — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois, janvier 1879.

M. Z. — Rhumatisme articulaire aigu, suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guéri en 28 jours (février 1879).

M. M. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible. Guéri en 17 séances (octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

Entorse

M. M. — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche à ce gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (octobre 1878).

Epilepsie

Miss Thomas. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours, juin 1884.

Estomac (Affection de P)

M. N. — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours, octobre 1884.

Mme D. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mlle Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, maux de tête divers. Guérie en 14 séances (février 1886).

Mlle Ern. — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, agueurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Hystérie

Mlle L. — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

M. E. — Crises hystéroides, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M. — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Kyste

Mlle de R. — Kyste de l'ovaire. Fluxus blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébètement, depuis plusieurs années. Guérie en six mois (mai 1879).

Hémorrhagie

Mme C. — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Migraine

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

Moelle épinière

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Névralgie

Mme G. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de la mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en un mois (juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C. — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissement, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M. — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, évanouissement, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 46 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans; perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours, janvier 1886.

Paralytie

M. L. — Paralytie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours, novembre 1880.

Mme X. — Paralytie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A. — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Suppression de règles

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guéri en un mois (juin 1884).

Surdi-mutité

M. X. — âgé de 22 ans, guéri en deux mois (octobre 1885).

Tic

M. L. — Tic, non douloureux depuis dix ans, suite de frayeur. Guéri en deux mois, juin 1884.

Tumeurs

Mlle M. — Tumeur dans la partie moyenne de l'hyppocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorrhagies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T. — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du « Journal du Magnétisme ».

Quelques numéros des années 1878 à 1884 sont épuisés. Les autres sont envoyés contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à « l'Institut Magnétique », 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT

Imp. BEAUDELLOT ET MÉLIÉS, 16, rue de Verneuil, Paris.